



**UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS et ASSOCIATIONS ARBORICOLES ET HORTICOLES, des RECOLTANTS FAMILIAUX de FRUITS et PRODUCTEURS d'EAU-de-VIE NATURELLE DE LA MOSELLE :**

## Inscription à la Formation Théorique sur les Rosiers

organisée par l'UDSAH Moselle

le Samedi 30 mai 2026 de 9h00 à 17h00

**Maximum 30 stagiaires** (inscription avant le 15 mai 2026)

- ⇒ **Partie théorique** : Salle de la Mairie - Rue de l'Eglise - Danne-et-Quatre-Vents
- ⇒ **Partie pratique** : Jardin des Roses - Place de l'Eglise - Danne-et-Quatre-Vents
- ⇒ Formation animée par Bernard CLAVE et les membres de la CT5 de l'UDSAH

*Des séances complémentaires de 2 heures auront lieu ultérieurement pour vérifier la bonne prise de la greffe et le cas échéant effectuer un nouveau greffage*

**Inscription à renvoyer avant le 15.05.2026 à :**

**M. Michel JULLIENNE – 14, Rue de l'Eglise – 57370 Danne-et-Quatre-Vents**

[michel.jullienne@orange.fr](mailto:michel.jullienne@orange.fr) Tél. : 06 34 20 47 91

Madame, Monsieur <sup>(1)</sup> : .....

Numéro de téléphone : .....

Courriel : .....

Nombre de participants à la formation : .....

Nombre de personnes prenant le déjeuner sur place : .....

(1) Membre du syndicat ou l'association des Arboriculteurs de : .....

(1) Non-membre d'un syndicat ou une association affiliée à l'UDSAH Moselle

Participera(ont) à la formation Rosiers du samedi 30 mai 2026

**Membre : Droit d'entrée + fascicule : 20 € / Repas : 20 € - Total : 40 € / pers.**

**Non-membre : Droit d'entrée + fascicule : 30 € / Repas : 20 € - Total : 50 € / pers.**

A....., le .....

(Signature)

**Joindre impérativement un chèque à l'ordre de la Société d'Arboriculture de Danne-et-Quatre-Vents lors de l'inscription**

(1) Barrer la mention inutile